



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Alain Wiard, Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliasse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Christine Roisin, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusé

Laurent Van Steensel, *Conseiller*.

Séance du 22.01.19

#Objet : Demande de pouvoir porter le titre honorifique des fonctions de Bourgmestre - Madame Martine Payfa.#

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu l'ordonnance du 19 juillet 2007 modifiant la loi du 10 mars 1980 relative à l'octroi du titre honorifique de leurs fonctions aux Bourgmestre, aux Echevins et aux Présidents des Conseils des Centres publics d'action sociale;

Vu l'arrêté royal du 30 septembre 1981 réglant les modalités d'octroi du titre honorifique de leurs fonctions aux Bourgmestre, aux Echevins et aux Présidents des Conseils des Centres publics d'action sociale;

Vu la demande introduite le 10 décembre 2018 par Madame Martine Payfa, domiciliée rue François Ruytinx 3 à 1170 Bruxelles;

Vu les arrêtés royaux des 27 décembre 1994 et 8 janvier 2001 ainsi que l'arrêté ministériel du 21 novembre 2006 portant nomination de Madame Martine Payfa aux fonctions de Bourgmestre de la commune de Watermael-Boitsfort;

Attendu que Madame Martine Payfa a siégé au Conseil communal sans interruption du 18 janvier 1995 au 4 décembre 2018 et qu'elle a exercé les fonctions de Bourgmestre du 18 janvier 1995 au 4 décembre 2012 ;

Attendu que Madame Martine Payfa a eu une conduite irréprochable durant les années où elle a rempli sa fonction de Bourgmestre;

Vu l'article 117 de la NLC;

DECIDE

d'introduire auprès du Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale la demande d'octroi du titre honorifique de ses fonctions de Bourgmestre de Madame Martine Payfa, née le 19 janvier 1952 à Etterbeek, domiciliée à Watermael-Boitsfort, rue François Ruytinx 3.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

28 votants : 28 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 23 janvier 2019

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze